



EARL Ferme de Pommerieux
37 rue de la Grande Sologne
41600 Nouan le Fuzelier

M. Le Préfet de Loir et Cher

Pommerieux, le 5 novembre 2018

Objet : Soumission à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'un projet de réouverture d'anciennes surfaces pastorales.

Monsieur le Préfet,

Étant jeune agriculteur en conversion BIO en production d'ovin viande sur la commune de Nouan-le-Fuzelier, je me permets de solliciter votre aide afin de présenter et défendre mon projet auprès de la CDPENAF.

Ce projet consiste rouvrir (supprimer l'état boisé) progressivement les anciennes landes à Callune et Bruyère cendrée de 1950 (Espèces protégées *Ulici minoris* – *Ericetum cinereae* code Natura 2000 – 4030-7), afin de les exploiter comme surfaces pastorales et sylvopastorales.

Ces surfaces supplémentaires de pâturages sont primordiales pour mon exploitation. Leur réouverture permettra de :

- Sécuriser les ressources alimentaires de mon troupeau ;
- Accroître mon cheptel en race pure solognote (race en conservation) ;
- Développer mon exploitation et embaucher un salarié à plein temps ;
- Restaurer 48,33 ha de landes et 28,69 ha de parcours sylvopastoraux.

Vous trouverez les explications de ce projet dans le document ci-joint.

Je vous remercie par avance pour votre aide et je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

En provenance de :

~~M. Profet de la et Cher
Préfecture de la et Cher
Place de la République
BP 4259
41006 Blois Cedex~~

SGR2 V22 - PTC 30A - 20160263TO16 - 08/18



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 158 337 6241 4



FDP

Renvoyer à

FRAB

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
 Le destinataire
 Le mandataire

Signature
(Précisez Nom et Prénom
si mandataire)

CNI/Permis de conduire
 Autre :

Signature Facteur*

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

28 NOV. 2018

EARL FERME DE PONDREUX

37 RUE DE LA GRANDE SOLOGNE

41600 NOUAN LE FUZELIER



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Direction Départementale des Territoires

Service Urbanisme et Aménagement

Affaire suivie par : Julie Quentin-Fichet

Tel : 02.54.55.75.26

julie.quentin-fichet@loir-et-cher.gouv.fr

Blois, le

12 AVR. 2019

Monsieur,

Par courrier du 26 novembre 2018, vous m'avez présenté votre projet d'extension de votre activité d'éleveur ovin, via l'ouverture de landes à Callune et Bruyère cendrée, sur la commune de Nouan-le-Fuzelier, pour examen par la CDPENAF et m'interrogez sur les contraintes réglementaires relatives à la situation de ces parcelles au regard du code forestier.

Après analyse, il apparaît que votre projet n'étant pas soumis à autorisation de défrichement, conformément à l'article L 341-2 du code forestier, la CDPENAF du Loir-et-Cher n'a pas à être saisie.

Aussi, j'espère en la réalisation de votre projet qui devrait contribuer, tant à la conservation d'une race locale ovine que de celle de nos paysages ouverts, via le pâturage d'espace boisé que vous envisagez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

8/ Le Préfet,
P/ le SG, suppléante
La Sous-Préfète de Vendôme
Léa POPULIN

Monsieur Eloi Primaux
EARL Ferme de Pommerieux
37 rue de la Grande Sologne
41 600 Nouan-le-Fuzelier

Signé de la Sous-préfète de Roumoulin-Laucheray

Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher – 17, quai de l'abbé Grégoire – 41012 BLOIS CEDEX

Téléphone: 02 54 55 73 50- Télécopie : 02 54 55 75 77-

Site Internet : www.loir-et-cher.gouv.fr Messagerie : ddt@loir-et-cher.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : 9h - 12h et 13h30 - 17h